

« J'ai la gorge éraillée d'avoir crié tout ce soir en écrivant selon ma coutume exagérée. » Flaubert.

Sommaire:

- La France et les exclus du bien-être, p.2
- La prévention de la délinquance, p.4
- Au nom de la liberté d'expression, p.6
- Royal révolution?, p.7
- Petites anecdotes entre amis, p.8

Pour nous contacter:
ailes-gauches@hotmail.fr

Et pour toutes infos:
www.ailes-gauches.org



Le petit Poucet

D'un côté, nous avons un président mal élu, pris dans le cours des évènements, qui a rendu la torture légale en droit américain (en contradiction avec le droit international) et délocalisable dans le monde entier, qui a déclenché une guerre, sur des motifs fallacieux voire mensongers, guerre qui lui échappe cruellement (puisque nous apprenions, en juillet dernier qu'au pire moment, il meurt plus de 1500 Irakiens par mois et que plus de 2000 soldats américains sont morts depuis la fin de la guerre), un président dont le vice-président occupait un haut poste dans la firme qui a remporté la plupart des contrats dits « de reconstruction » en Irak, qui empêche les poursuites judiciaires des prisonniers arrêtés à tort ou maltraités dans le cadre d'une « agression » déclarée « illégale » par le Secrétaire Général des Nations-Unies en charge à l'époque, qui va construire un mur pour se protéger de l'immigration clandestine qui, pourtant, fournit une main d'œuvre aussi importante que silencieuse pour ses chers entrepreneurs...

De l'autre, nous avons un présidentiable qui se voit déjà en place, qui propose, presque comme des paroles en l'air, le flicage des bambins à partir de 3 ans, qui nourrit

de très bonnes relations avec les patrons de presse et les éditeurs (à tel point qu'il peut exercer sur eux soit une censure directe, comme sur une biographie de son épouse, ou qui peut compter sur leur vigilance, comme dans l'affaire Paris-Match et le limogeage à retardement de son rédacteur en chef), qui a réussi à « décomplexer » la droite sur les sujets de l'immigration, de la délinquance, de la sécurité ; un présidentiable qui, selon les magistrats eux-mêmes, enfreint la sacro-sainte séparation des pouvoirs, qui ne tient pas ses promesses (comme sur le cas de la fusion GDF-Suez) tout en promettant de « dire la vérité aux Français », qui s'arrange pour médiatiser le moindre « coup de filet » policier contre délinquants et autres islamistes supposés (même si, souvent, et les exemples sont légions, les accusations sont abandonnées par la justice et les individus blanchis, dans le secret de l'instruction, après avoir été salis, dans le tapage médiatique d'une campagne qui dure depuis presque 4 ans)...

Et il se trouve que le second, comme pour rendre hommage ou affirmer sa filiation spirituelle, rend visite au premier, qu'il s'arrange pour faire publier une photographie flatteuse mais qui est soit douteuse soit révolutionnaire puisqu'elle défie toutes les lois établies de l'optique voire de la physique ; le tout après avoir rompu une coutume voulant qu'il soit inapproprié de mettre en cause ses alliés et/ou adversaires depuis l'étranger.

Le proverbe ne dit-il pas « dis moi avec qui tu marches, je te dirais qui tu es » ?

La France et les exclus du bien-être

Par Emmanuel, 4a

La France se porte relativement bien d'après les principaux indicateurs économiques : la croissance reprend (prévision de 2,3% pour 2006), la production industrielle et la consommation des ménages progressent, l'investissement des entreprises, notamment non-financières, se porte bien, la productivité aussi, et le chômage se stabiliserait autour de 9% pour ne plus concerner que 2,5 millions de personnes.

Pourtant aujourd'hui en France, 7 millions de personnes vivent toujours sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire, selon l'INSEE, un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60% du salaire médian, soit 744 euros par mois. En tenant compte de toutes les catégories de chômeurs, ils seraient environ 4 millions inscrits à l'ANPE et 1 million à toucher le RMI - sans compter les personnes radiées ou en fin de droits.

Derrière les évolutions générales de l'économie française se cache toujours cette réalité brutale que les chiffres même ne saisissent pas, ce que l'on appelle, avec pudeur et consternation, en prenant de grands airs dès qu'il s'agit de grands discours, la précarité, l'inégalité des chances, la misère, l'exclusion sociale, la faute de la droite, la faute de la gauche, la vacuité du pouvoir, la faillite du système.

Que ces laissés pour compte soient responsables de leur propre situation, on en doute très vite dès que l'on considère un tant soit peu leur environnement familial, scolaire, urbain et social, et les conditions dans lesquelles ils se débattent pour essayer de se construire un futur.

Qu'ils soient les victimes nécessaires de la division du travail social, des rapports de production, de concurrence et de compétition à outrance d'un système économique international débarrassé de ses garde-fous et de sa décence, cela est plus probable.

Le système capitaliste ne connaît en effet pas de faillite puisqu'il se reproduit sur le déséquilibre et les inégalités de la société.

Comme le souligne Jean Baudrillard, « la croissance ne nous éloigne ni ne nous rapproche de l'abondance. Elle en est logiquement séparée par toute la structure sociale [...], sur le mythe de l'idéologie égalitaire du bien être [...] pour le maintien d'un ordre de privilèges et de domination ».

La société française telle qu'elle se présente aujourd'hui avec son dynamisme et ses réussites, mais aussi ses tensions, ses disparités et ses échecs latents, connaît actuellement des

« Que ces laissés pour compte soient responsables de leur propre situation, on en doute très vite dès que l'on considère un tant soit peu leur environnement familial, scolaire, urbain et social, et les conditions dans lesquelles ils se débattent pour essayer de se construire un futur ».

soubresauts et des signes de fébrilités récurrents. La délinquance des jeunes, en hausse depuis une vingtaine d'année, n'est qu'un symptôme parmi d'autres de ce malaise, et la révolte des banlieues de l'année dernière, un paroxysme impressionnant de cette violence urbaine.

De nombreuses interprétations culturelles, politiques, psychologiques ont ainsi vu le jour : la fragilité et la perte d'autorité des familles, la crise de l'école, le racisme et les discriminations à l'emploi, le chômage et des conditions de vie difficiles, un aménagement urbain synonyme de ghettoïsation, la contradiction des valeurs et des réalités, la frustration et l'impuissance, la répression policière, l'absence de représentation politique, entre autres.

Les quartiers touchés par les émeutes sont des quartiers sensibles, des quartiers difficiles, des quartiers de pauvres et d'exclus puisqu'il faut placer des mots sur les expressions officielles du ministère de l'Intérieur. Et les corrélations se tracent d'elles-mêmes.

Il n'est pas étonnant de constater dans ces quartiers les chiffres suivant : à Clichy-Montfermeil (93), 37% des 15-24 ans sont au chômage, 40% n'ont pas de diplôme, et la plupart travaillent en intérim ou en CDD comme agents de sécurité, agents de nettoyage, magasiniers, manutentionnaires ; dans le quartier Ousse de Bois à Pau, 31,7 % des 15-24 ans sont au chômage, à Bellevue à St-Herblain-Nantes ils sont 42,1%, à Bellefontaine à Toulouse, 54,4 %.

En 1997, le gouvernement Juppé faisait voter la loi de « redynamisation urbaine » : création de ZFU (Zones Franches Urbaines) sur la base d'une exonération d'impôts, d'une exonération de la taxe professionnelle et de la taxe foncière pour favoriser l'implantation d'entreprises. Suite aux émeutes, de nouvelles ZFU ont été créées alors que cette mesure n'a pas été suivie d'embauche significative dans les quartiers. Il a aussi été décidé de créer 249 Collèges ambition réussite et de renforcer le soutien aux associations travaillant sur le terrain.

Pourtant, en cette période de restriction budgétaire, les associations agissant dans le cadre de la politique de la ville dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation ont connu récemment des coupes importantes sur les subventions et les aides qu'elles recevaient de l'Etat : diminution de 95 % à 80 % des contrats emploi-solidarité (CES) ; suppression de 80 % des contrats emplois consolidés (CEC) ; non-renouvellement des emplois-jeunes en associations (Source Question N°44374 à l'Assemblée Nationale publiée le 20/07/2004).

Au moment de la crise des banlieues, le PS proposait de son côté une loi de programmation prévoyant l'allocation de moyens supplémentaires et la mobilisation des élus locaux, des services publics, des associations : priorité à l'aide aux familles, à l'éducation, à l'animation culturelle et sportive, envisageant dans le texte « d'accompagner », « d'animer », de responsabiliser les habitants des quartiers. Mais n'est ce pas ce qui avait été réalisé depuis plus de vingt ans, à quelques nuances près, avec les résultats que l'on sait ?

L'échec des ZEP illustre bien cette manière suffisante, administrative et comptable de

faire de la politique. Des zones éducatives furent créées autour de responsables et de crédits supplémentaires alors qu'il eût été préférable de promouvoir, en concertation avec les acteurs sociaux, des projets éducatifs dynamiques et spécifiques centrés sur l'apprentissage des savoirs et la formation. En lieu et place les ZEP sont devenues pour la plupart synonymes de « zones dangereuses » et l'instabilité des enseignants, le nombre d'élèves par classe, ainsi que le développement de logiques sous-éducatives et sécuritaires, ont préparé la crise.

Depuis 1983 les politiques libérales de gauche comme de droite, soucieuses que la France participe au dynamisme de l'économie mondiale et accueille les flux de capitaux, ont fragilisé le droit du travail, la sécurité de l'emploi et la cohésion du tissu social, sans pour autant améliorer la répartition des richesses entre les acteurs du capital et du travail.

Dans le même temps les politiques publiques ont été incapables de suivre des plans suffisamment cohérents et rationnels, adaptés aux réalités. La consultation des personnes concernées, la prise en compte de leurs attentes et de leurs difficultés permettrait d'engager un dialogue constructif et de cibler leurs priorités réelles.

En 2007 auront lieu en France les prochaines élections présidentielles et législatives. Dans l'absolu elles ne changeront rien. Elles seront cependant l'occasion de soulever, dans des débats ouverts, les questions de pauvreté, d'exclusion sociale et de violence urbaine, qui sont à la fois des éléments structurels, irréductibles au fonctionnement de nos sociétés, et d'autre part, des réalités douloureuses de tous les jours.

De la définition de la prévention

Par Brice, 3a

Discuté il y a peu au Sénat dans une indifférence médiatique assez surprenante, le projet de loi Sarkozy sur « la prévention de la délinquance » aurait pourtant mérité un peu plus d'attention de la part des Gauches et du milieu associatif. Seule l'association Ré-So (Réformistes et Solidaires) a tenté de faire connaître ce texte, avec des moyens très limités. Pourtant, les orientations de cette nouvelle « future loi » sont préoccupantes.

Sur la forme, la cinquantaine d'articles composant ce projet de loi, n'a pas de « fil rouge » : on ne voit pas vraiment de pensée politique cohérente et construite. Ce texte traite à la fois des protocoles de mise en fourrière des véhicules, de l'hospitalisation d'office, de la toxicomanie, du rôle des maires etc.... Bref, ce projet de loi est un véritable fourre-tout dans lequel on ne s'y retrouve pas forcément.

Pourtant, le Ministre d'État a eu l'occasion d'y réfléchir un certain temps, puisque le premier avant-projet de loi sur la prévention de la délinquance date de... décembre 2002. Le projet de loi étudié par le Sénat est en fait la cinquième version d'un texte, repoussé d'année en année par les gouvernements de droite depuis 2002. Certes, au vu des « fuites » du ministère depuis 2002 (M. Sarkozy étant un esthète de la « fuite-test d'opinion ») il est vrai que le texte n'a pas vraiment évolué en profondeur.

Alors, la question que l'on est en droit de se poser est : pourquoi maintenant ? Que l'on soit de droite ou de gauche, on ne peut que reconnaître la nécessité d'un changement profond de l'approche de la délinquance. Pour autant, on peut analyser ce texte de plusieurs manières.

D'un point de vue politique, nous y reviendrons, ce texte n'apporte rien de révolutionnaire. Par contre, il est évident que ce projet de loi va permettre au probable candidat de l'UMP de faire glisser le débat politique vers le terrain qu'il maîtrise le mieux : celui de la

délinquance. Cette loi est avant tout une « loi-programme présidentiel ».

Cela étant dit, attachons-nous au texte en lui-même. On a pu remarquer avec satisfaction que M. Sarkozy, en parallèle à la répression sourde qu'il prône, semble vouloir mettre en place des processus de prévention de la délinquance. La question est de savoir quels sont les moyens que le gouvernement veut bien se donner dans le cadre de la délinquance ?

Les maires se voient confier un rôle central dans la prévention de la délinquance. A droite comme à gauche, ils sont pourtant majoritairement contre un tel rôle : cela ne correspond pas à leur fonction, ni à l'éthique de celle-ci.

De plus, le texte reste flou sur l'étendue de la responsabilité pénale des maires, qui n'est pas précisée avec les nouvelles compétences. De fait, l'État se défait sur les maires de ses compétences régaliennes.

A cela s'ajoute le point du partage du secret professionnel, dans le cadre de la prévention de la délinquance des populations « à risques » (Cf. plus bas), autour de la personne du maire. Il aura ainsi la responsabilité de décider, au vu de toutes les informations médicales et sociales concernant une personne ou une famille, s'il doit saisir les autorités sanitaires et sociales ou juridiques, ou supprimer les allocations familiales pour ces familles.

On ne peut qu'être sceptique : si le passage d'un secret professionnel à un secret partagé pourrait être bénéfique dans un bon nombre de cas, il n'est pas certain que le Maire, qui n'a aucune compétence ni formation dans ce domaine (qui est, faut-il le rappeler, extrêmement délicat) soit la personne la mieux indiquée pour ce partage d'informations sensibles, au vu justement de son rôle politique.

On peut prendre un dernier exemple, le recours massif aux... Travaux d'Intérêt Généraux dans le cadre de la prévention de la délinquance. Alors que l'on sait pertinemment que les TIG sont un dispositif inopérant par manque de partenariats avec des entreprises tierces, le projet de loi affirme que ce moyen est le plus efficace chez les jeunes délinquants. Il n'y a décidément pas que la Gauche pour développer le sentiment d'impunité chez les jeunes !

On peut enfin aborder l'un des points les plus polémiques du texte, qui illustre bien la vision de la prévention que ce fait le ministre de l'Intérieur. Ce texte prévoit (en se basant sur le rapport de l'INSERM intitulé *Troubles de conduite chez l'enfant et l'adolescent*, publié en début d'année) des dispositions juridiques nouvelles.

Il faut replacer ce texte dans son contexte : ce texte est un texte scientifique, qui évalue l'influence de différents facteurs sur les troubles de conduite. Cela dit, le rapport insiste sur la pluricausalité des troubles de conduite et sur le caractère non prédictif de ces études.

Le Ministre d'État s'est accaparé ce texte et l'a interprété : non, M. le Ministre, troubles de conduite (concept psychologique) n'est pas synonyme de délinquance (concept juridique). Ce n'est pas parce que l'on connaît une enfance difficile que l'on va automatiquement sombrer dans la délinquance !

M. Sarkozy manque de finesse dans l'approche du problème de la délinquance, qu'il n'arrive qu'à envisager du point de vue de la répression ou de la neutralisation.

Ainsi, alors que le rapport déconseille l'usage de traitements pharmacologiques (car ceux-ci ne sont que palliatifs et ne résolvent en rien le problème de ces enfants malades), le ministre inclut dans sa loi des facilités juridiques pour soumettre les enfants ayant commis un premier acte mineur de délinquance à un tel traitement.

Peut-on dans ce cas là parler décemment de prévention ? En tout cas, droguer un enfant à grandes doses de tranquillisants ne correspond pas vraiment à la vision que je me fais de la prévention.

Dans le même registre, la possibilité pour le Maire de déclencher une hospitalisation d'office pour toute personne qu'il juge dangereuse pour l'ordre public n'est-elle pas aussi hallucinante ? Le Maire a-t-il vraiment vocation à se substituer au juge et à prendre de telles décisions ?

Au final, ce projet de loi apparaît comme un texte sans réelle envergure politique, mais

« M. Sarkozy manque de finesse dans l'approche du problème de la délinquance, qu'il n'arrive qu'à envisager du point de vue de la répression ou de la neutralisation ».

plutôt comme une profession de foi politique de futur candidat à l'élection présidentielle. Par ce texte, M. Sarkozy cherche avant tout, comme très souvent, à communiquer.

On peut prédire l'échec total de ce projet de loi, s'il doit être appliqué, puisqu'il n'y aura aucun moyen financier pour la faire fonctionner, ce qui a d'ailleurs été souligné par le groupe d'étude paritaire de l'Assemblée.

Pour autant, M. Sarkozy aura réussi à faire passer son texte, qui lui permettra de dire qu'il est aussi préoccupé par la prévention de la délinquance et qu'il n'est pas seulement une machine à punir.

Mais, M. Sarkozy, j'aimerais vous rappeler que la prévention ne consiste pas à mettre toutes les personnes potentiellement délinquantes en prison pour faire chuter les chiffres de la délinquance.

La prévention, c'est avoir le courage politique de s'attaquer aux causes réelles de la délinquance, qui restent dans 80 % des cas les inégalités sociales que votre gouvernement n'arrête pas d'accentuer.

Au nom de la liberté d'expression

Par Julie, 3a

L'actualité de ces derniers jours est riche en exemples de non respect de la liberté d'expression.

Anna Politkovskaia est tuée par balle en sortant de son ascenseur par un *Makarov*, arme utilisée par les forces de l'ordre en Russie. On sait que son travail de dénonciation sur la Tchétchénie dérangeait... Et on sait aussi que la Russie est le troisième pays le plus dangereux pour les journalistes.

Dans le même temps, en France, une *fatwa* est lancée sur un professeur de philosophie (Robert Redeker) qui a publié un texte dans le *Figaro*, dans lequel il fait part de son opinion sur la violence et l'Islam, donnant suite à la polémique provoquée par Benoît XVI. L'homme est menacé, obligé de changer de domicile tous les soirs, et cette affaire vis-à-vis de l'Islam s'ajoute à bien d'autres.



Pour faire court on peut dire qu'il est des pays dans lesquels on ne peut pas dire ce que l'on veut, et que cela indigné l'opinion internationale... Et qu'il est d'autres pays dans lesquels le droit de s'exprimer est inscrit dans la constitution, et où, pourtant, certaines opinions (l'enjeu ici n'est pas de les juger) ne sont pas bonnes à dire.

Redeker a écrit, le 19 septembre, que :
« *L'Islam est une religion qui, dans son texte sacré même, autant que dans certains de ses rites banals, exalte violence et haine. Haine et violence habitent le livre dans lequel tout musulman est éduqué, le Coran. Comme aux temps de la guerre froide, violence et intimidation sont les voies utilisées par une idéologie à vocation hégémonique, l'Islam, pour poser sa chape de plomb sur le monde.* »

On peut juger ces paroles provocantes, établies à l'emporte-pièce ou peut être même infondées. Certes... mais si on peut discuter le fond de ces paroles, on ne peut discuter le fait qu'en France, n'importe qui a le droit de les prononcer, et de tenter de les faire partager.

On peut alors s'indigner de la disparition du franc parler et de la libre expression sous la pression du terrorisme ou des menaces, qui ne sont pas des armes égales aux mots.

Cela dit, si on rapproche cette affaire du meurtre de la journaliste russe, où finalement, il s'agit aussi de liberté d'expression et de terrorisme (d'État, très certainement), on se sent un peu mal à l'aise. Et bien oui, parce que Politkovskaia représente la voix de la dissidence, la preuve de la dérive autoritaire de la Russie, le courage de s'élever contre l'obscurantisme, alors que Redeker, lui, s'exprime pour finalement faire du bruit sans rien

ajouter, alors que l'on sait qu'il s'agit là d'un sujet délicat.

Finalement le philosophe nous livre une critique de l'Islam brute, à tel point qu'on se demande quelle version du *Coran* il a lue, puisque concernant le *Coran*, tout est question de traduction et d'interprétation.

Royal Revolution?

Par Maud, 5a

Étonnés. Voire impressionnés. Face au "phénomène Royal", les journaux étrangers s'interrogent. Dans un pays considéré comme le champion de l'immobilisme, le succès d'une femme en politique surprend. Alertés par une presse française prolixe à son sujet, les journalistes étrangers y ont vu l'expression d'un véritable consensus autour de la "darling of French Left" (Daily Telegraph) qui aurait charmé la France, mais aussi l'expression d'une véritable révolution dans la politique.

Alors que le Parti Socialiste n'a toujours pas désigné son candidat aux prochaines présidentielles, "Ségo" ne bénéficie que d'un traitement assez parcellaire dans les titres étrangers, mais monopolise assez largement étrangers, mais monopolise assez largement, avec Nicolas Sarkozy, l'espace dédié à

la politique française. De façon assez attendue, les journalistes étrangers se félicitent qu'une "femme politique" fasse autant parler d'elle, mettant à mal un quasi-monopole masculin. Les plus progressistes applaudissent, et les autres se prennent à rêver qu'une femme vienne révolutionner leur scène politique.

Car "la Royale" aurait contribué radicalement au changement des moeurs hexagonales. Dans la presse italienne, par exemple, on explique que les mentalités des Français ont changé, bien plus vite que celles des hommes politiques, et que la candidate potentielle du PS en a été le révélateur. Largement repris comme preuve du machisme ambiant, les sarcasmes de Laurent Fabius sur les enfants du couple Hollande-Royal ont également éclairé d'un jour nouveau cette candidature pas comme les autres.

En effet, pas une analyse sur Ségolène parue à l'étranger qui omette de rappeler que son "romantic partner" (The associated press) est

aussi le premier secrétaire du PS et le père de ses quatre enfants. Se défendant d'un réflexe machiste, les pages internationales estiment que la candidate potentielle comble les carences d'affection maternelle des Français. Face à une politique de brutes, le doux visage de Ségolène Royal incarnerait même le renouveau, l'espoir que les femmes puissent réussir là où les hommes ont failli. Mais, si le lisse de son visage devait être à l'image de sa candeur politique, les journalistes étrangers redoutent que ce bel ovale ne dissimule un vide, un vide sidéral, que se chargeraient

prestement de combler les Socialistes, une fois l'épreuve des suffrages passée. Et ainsi, quelques journalistes étrangers s'étonnent que les masses françaises aient perdu toute capacité de jugement face à une si belle image...

Pourtant, la presse étrangère, qui tente de définir le "phénomène

Ségo", hésite. Pour certains, sa présence n'est que l'avatar d'un jeu politique français haut en couleurs. Ainsi "la Repubblica" titrait la semaine dernière "Coup bas sur Ségolène" à propos des aveux d'un de ses frères, remarquant que ces révélations témoignaient de la parfaite intégration de Mme Royal dans le jeu politique. S'agrémentant d'une banale "américanisation" de ses pratiques, la politique française n'aurait alors pas vraiment évolué. Dans la presse américaine, on juge d'ailleurs ce "renouveau politique" assez fade, alors que les méthodes de communication mises en oeuvre par Ségolène Royal (démocratie participative, blogs, pas de débats publics...) ressemblent fort à ce que Howard Dean avait fait en 2004 (The Associated Press).

Cependant, alors que ces recettes avaient desservi le candidat à l'investiture du parti démocrate, la presse internationale s'interroge sur l'insolente santé de la "madone des sondages". Et les médias frôlent l'incompréhension face à sa capacité de survie en dehors de son parti, alors que le système partisan bleu-blanc-rouge semblait

« Après avoir remercié Ségolène de relancer le débat politique en France, les journaux étrangers voient dans sa réussite l'uniformisation d'une politique française désormais populiste, et reprennent avec enthousiasme le jeu de mots "Sarkolène". »

inoxydable, et que son ouverture à droite ne coûte pas à la socialiste le soutien de la gauche.

Au lendemain des propositions faites à Bondy en mai dernier, largement reprises dans la presse, une analyse du "Corriere della Sera" affirmait que Ségolène avait abattu avec succès plusieurs tabous de la gauche et qu'elle pouvait désormais se présenter comme l'incarnation d'un nouveau PS. Mais, rapidement, les accusations de populisme ont fusé, de façon beaucoup plus libre qu'en France. Pour de nombreux correspondants étrangers, l'"outsider Ségolène" livre un combat aux accents néo-populistes avec Nicolas Sarkozy, le candidat probable de la droite. Plus qu'un duel, ce serait d'ailleurs plus un duo: s'inspirant l'un et l'autre, répondant par provocations aux provocations de l'autre, leur pas-de-deux

médiatique aurait définitivement ensorcelé l'opinion française.

Après avoir remercié Ségolène de relancer le débat politique en France, les journaux étrangers voient dans sa réussite l'uniformisation d'une politique française désormais populiste, et reprennent avec enthousiasme le jeu de mots "Sarkolène".

Enfin, le quotidien "la Stampa", dans une perception romantique de la France, voit les deux candidats comme deux "enfants du siècle", qui, selon le héros de Musset, seraient le fruit des crises (politiques) de leur temps et qui occuperaient une place de premier choix au gré des tribulations de leur époque, c'est-à-dire l'après-Chirac. Certes. La *Battle Royale* peut commencer sereinement.

Petites anecdotes entre amis

Par Alexandre, 5a

Dans un récent sondage CSA – effet de mode oblige – les « Français » jugent l'actuelle majorité UMP plus apte que le PS à traiter efficacement les questions de l'insécurité, de l'immigration et de l'économie. A l'heure où ce parti paraît se résumer à un homme, il est paru intéressant de revenir sur le bilan de cet homme en question, un dénommé Sarko.

Sécurité d'abord. Inquiété par un bilan plus que mauvais, le petit Sarko a joué les délinquants il y a 15 jours devant une vingtaine de commissaires du « 9-3 ». Pourquoi un tel emportement ? Parce que les paroles de l'homme ont eu le temps de s'envoler haut, dévoiler alors une dure réalité : la délinquance ne baisse pas. Mais ne soyons pas négatif ! La cabinet du super ministre prêche la bonne parole : « Si on sort la Seine-Saint-Denis des statistiques, notre bilan est bon ». En sortant les violences physiques il doit être encore meilleur votre bilan, non ?

Le 20 juin 2005, après l'accident de La

Courneuve, Sarko a promis 20 policiers en renfort. On les attend toujours. Mais pour l'homme, les faits parlent d'eux-mêmes : « il n'y a plus de quartiers interdits à la police ». Un gradé, qui a eu la bonne idée de rester anonyme, relativise : « C'est vrai, nous allons partout, mais seulement en commando et pas très longtemps... ».

Immigration ensuite. Le petit homme a commencé par aboyer : la gauche a été laxiste et irresponsable, ce ne sera pas mon cas ! Et attention, le monsieur nous a donné des chiffres : l'immigration a augmenté de 130 000 en 1997 à 217 000 en 2003. Petit détail : ces chiffres de l'INSEE mélangent immigration familiale, immigration de travail et étudiants étrangers. D'où le réponse de Patrick Weil à Sarko, spécialiste des politiques migratoires : « Depuis votre arrivée au gouvernement, d'après les chiffres publiés par le HCI, l'immigration à vocation permanente a augmenté de 103 000 en 2001 à 134 000 en 2004 ». Surprise : l'homme n'a pas davantage lutter contre l'immigration que la délinquance.

Toujours dans la mauvaise foi, Sarko s'est félicité d'avoir aboli la régularisation « automatique typiquement française » (précisons au passage que des dispositifs proches existent dans d'autres pays européens...), soit disant instituée par la gauche. C'est pourtant la loi Debré de 1997 qui a permis une telle procédure, le délai ayant été ramené de 15 à 10 ans, par la gauche, en 1998. Parole, parole, parole...

La loi de 2005 a finalement eu un effet principal : encourager l'immigration clandestine en bloquant les mécanismes de régularisation régulière et en augmentant les cas des « ni-régularisables, ni-expulsables ».

Économie enfin. Le passage éclair de Sarko a permis d'aggraver encore un peu l'état de l'économie française : il s'est inscrit dans la continuité de la politique de son prédécesseur. L'économie mondiale a connu ces dernières années sa période d'expansion « la plus forte depuis le début des années 1970 » selon le FMI. Pourtant, la France n'a pas su profiter de ce contexte favorable, connaissant une croissance médiocre et une érosion de ses politiques commerciales.

Le super ministre s'est par ailleurs targué de s'attaquer au déficit : réduction « sans précédent » ou encore « historique ». Rappelons tout de même le creusement massif du déficit budgétaire en début de législature ; en 2007, il sera encore supérieur à 2002.

Comment ne pas être convaincu du désastreux bilan de la droite ? Cadeaux fiscaux massifs, prélèvements obligatoires toujours plus lourds (ils sont passés de 43,1% du PIB en 2002 à 44% aujourd'hui), amplifications des inégalités de revenus, multiplication des niches fiscales et démantèlement de l'ISF...

Au Minefi, Sarko n'a pas changé de méthode : mensonge et démagogie. On ne reviendra pas sur ses promesses à propos de GDF... Sur les délocalisations, il avait fait des

annonces rocambolesques lors de la discussion du budget 2005. Deux ans après, on peut dire que ses mécanismes « anti-délocalisations » n'étaient rien d'autres que des gadgets médiatiques, encore une fois. Le crédit d'impôt de 50% des dépenses de personnel offert aux entreprises ayant délocalisé une activité entre 1999 et 2004 et décidant de la relocaliser n'a donné lieu à aucune dépense fiscale en 2005. Sarko avait répondu en ces termes au scepticisme des socialistes : « Si ça ne marche pas, on ne pourra pas dire que le dispositif est onéreux... ». Mesuré à cette aune, l'échec de ces dispositifs est patent.

« Rattrapé par son ambition sans borne, le petit homme finit par tout confondre et oublier qu'avant de réprimer ou de punir, il s'agit d'abord de redéfinir un contrat social qui s'est vidé peu à peu de son contenu. Depuis trop longtemps ».

Malgré ce piètre bilan, l'agité de Beauvau occupe suffisamment la scène médiatique pour cacher ci et là les errements et échecs de ses politiques. Quoique... Et les Tarterêts ? Une erreur de com', ou la face visible de l'iceberg ? Les deux peut-être.

Rattrapé par son ambition sans borne, le petit homme finit par tout confondre et oublier qu'avant de réprimer ou de punir, il s'agit d'abord de redéfinir un contrat social qui s'est vidé peu à peu de son contenu. Depuis trop longtemps.

Un récent ami de Sarko, le Doc, déclarait dans sa récente biographie (janvier 2006) : « Ils sont trop malins, les Sarkozy et sa race. Ils nous vendent du vent, des conneries. Il essaie de faire plaisir aux Français en leur faisant croire qu'il pense à eux ». L'entourage du ministre aurait-il manqué cette œuvre majeure ? Le rapporteur aggrave son cas en fin d'ouvrage : « Je n'ai jamais été approché par aucun homme politique. Pour qu'un politique ose s'aventurer avec Gynéco, il va falloir qu'il change les règles de son parti même ! Ils sont trop intelligents pour s'afficher avec moi ». Tu parles de Sarko, là ?